LOST IN THE SUPERMARCHÉ

Elzéar Renton

Cet article a paru dans Le Réveil, *le journal étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface, situé au Manitoba. Nous avons trouvé le style linguistique de l'article très intéressant !* (Publié avec la permission de *Le Réveil*.)

6:18 pm. Mardi. Chuis effoiré sur mon couch en train d'watcher Arnold Schwarzenegger qui tranche ses ennemis en deux à télé. « Conan, what is best in life? » « To

J'ai un craving pour d'la pizza mais delivery, c'est trop steep. Delissio, on the other hand, c'est do-able!

crawsh yar enemies, see dem driven befawr you and to ear the lamentation of der women. » Well said Arnie.

Chuis un peu hazy à cause d'un hangover pis ya pu d'food dans mon fridge. Honestly, ça fait à peu près un mois que j'ai pas fait d'épicerie. C'est la paresse plus qu'autre chose. Pas mo-ti-vé. En plus, c'est un total drag cuisiner pour un. Rather passer par le drive-thru ou acheter du Subway, l'équivalent du health food dans mon livre à moi.

J'ai un craving pour d'la pizza mais delivery, c'est trop steep. Delissio, on the other hand, c'est do-able! En plus, c'est two meals in one. Guaranteed leftovers pour le lendemain! J'saute dans mon char, crank the tunes, pis je me croise les doigts pour un Safeway Club Card deal.

I guess j'pourrais faire mon épicerie au complet right now, mais fuck that, chuis impatient pis affamé. Slept through lunch après tout. J'passe à travers les Safeway Star Trek doors pis j'me check out dans les security monitors installés au plafond. Big Brother est everywhere, might as well look good for him. J'me pointe vers les rangées de réfrigérateurs où se trouve toute le lazy food : Stouffer's, Delissio, Pizza Pops, Hungry Man, Michelina's, Swanson, oh my! J'aperçois ma pizza baignée dans la lueur dégueulasse d'une lumière fluo. J'choisis la deluxe. Ce serait un peu trop exagéré de ma part d'acheter la triple meat. Faut quand même l'illusion de légumes.

Shit. Ya deux filles que j'connais depuis mes années au secondaire au fond de l'allée. Elles m'ont pas remarqué. Tant mieux. J'évite leur regard et j'fais semblant de rien. J'ai pas envie de small talk. On peut pas aller nulle part à St. B sans croiser quelqu'un qu'on connaît. Des fois, c'est cool. C'est comme Cheers, « Everybody knows your name! » Souvent, c'est pénible. On est obligé, selon les normes sociales de notre communauté, d'avoir des conversations awkward et inutiles avec des gens qu'on connaît presque pas juste pour le simple fait qu'ils sont francos. Souvent, les conversations sont en English. Go figure. J'ai eu des blondes anglos (ma grand-mère serait déçue) qui voulaient éviter à tout prix qu'on se promène à Saint-Boniface. C'est impossible d'être anonyme. « You know everyone!!! It's so annoying. »

En route vers l'express checkout, j'aperçois Jeanne (*c'est pas son vrai nom, mais pour en faciliter l'écriture…*), une fille avec qui j'ai gradué, dans la file. What is this? A highschool reunion? Elle m'a vu. Instantanément, par instinct, j'dodge l'express checkout et j'me plante dans le « regular » checkout avec rien qu'une frozen pizza. C'est assez évident que j'essaye de l'éviter. Malheureusement, chuis pris derrière une femme obèse qui a l'intention de nourrir un village entier… ou peut-être juste elle-même.

La teenaged cashier est complètement dazed. Ça prend forever! Elle passe les items en slo-mo. On la paye pas assez to care. J'suis stuck là, à feindre un intérêt pour les soul-killing tabloïd newspapers.

En attendant, j'lance un coup d'œil vers Jeanne. Fuck man, y reste plus de vie dans son visage. Elle a l'air d'avoir 39 ans quand elle en a que 26. Elle s'est sort of dédiée à l'idéal catholique à la fin du secondaire. That's when we lost her. On était pas mal tight, elle pis moi, avant son épiphanie religieuse. Elle était ma go-to friend après mon premier vrai breakup. Y avait même un temps où on crushait l'un

On est obligé, selon les normes sociales de notre communauté, d'avoir des conversations awkward et inutiles avec des gens qu'on connaît presque pas juste pour le simple fait qu'ils sont francos.

sur l'autre. On s'est embrassés on a dare une fois.

Après grad, elle s'est tout d'suite mariée à son über-religious chum, Darth Jesus, et ils ont eu des enfants ensemble. J'étais au mariage. On était tous mal à l'aise, nous, les vieux highschool friends, soudainement confrontés par les nouveaux Bible Camp Kids. Pas mal pénible de voir un individu si vivant et libre s'abandonner à une vision tellement étroite du monde. On l'a vue se soumettre à une doctrine arriérée qui snuff out l'esprit critique, la tolérance et le choix. Là, devant nous sur l'autel, elle s'est fait réduire à une miette. On avait l'impression qu'ils se mariaient pas par amour, mais parce que c'était leur devoir devant Dieu.

Jeanne doit pas penser grand-chose de moi non plus. J'ai d'l'air d'un stoner bum célibataire qui s'habille encore comme un scene kid. J'donne encore l'impression d'avoir 15 ans. C'est comme si j'vieillissais dans la mauvaise direction. Back in the day, j'étais pas mal innocent. Le A/V nerd à l'école : no drugs, no alcohol, no sex. Just rock and roll. J'fais way plus d'excès aujourd'hui. Le rock and roll, c'est devenu la background music. Guess j'essaye à tout jamais d'me rattraper aux autres.

Peut-être qu'elle était aussi soulagée qu'moi qu'on se soit évité. I guess when it comes down to it, on a tous les deux notre propre misère.

« You know, there's an express checkout line. » La grosse femme devant moi me parle avec un air condescendent. « I was gambling that this would be quicker, » j'réponds avec sarcasme.

J'choisis la deluxe. Ce serait un peu trop exagéré de ma part d'acheter la triple meat. Faut quand même l'illusion de légumes.

J'arrive chez moi, j'pop la pizza dans l'four et j'allume l'ordi. Nope, pas de nouveau message dans mon Internet dating inbox. As usual, ma bootie call m'a pas re-texté. Back to Arnie qui étripe un serpent géant.

Top 10 chansons de l'année 2009 (selon parolesdemusique.eu)

Cora-Lyne Éthier
cy_ethier@laurentienne.ca

1. Coeur de bombe – Diam's
2. Peur de l'échec – Orelsan avec Ron Thal
3. La fin de la fin du monde – Calogero
4. Fever – Cascada
5. S.O.S. – Diam's
6. Je m'attends pu pire – Vitaa
7. Pour le pire – Orelsan
8. Hamdoulah moi ça va – La Fouine avec Canadado
9. Chips – La Fouine
10. Jimmy Punchline – Orelsan

Humourignal

Cora-Lyne Éthier
cy_ethier@laurentienne.ca

À la piscine, un nageur se fait enguirlander parce qu'il a fait pipi dans l'eau.
- Mais enfin, proteste-t-il, vous exagérez, je ne suis pas le seul à faire ça!
- Si, monsieur, du haut du plongeoir, vous êtes le seul!

- Allô Police ! Je viens d'écraser un poulet. Que dois-je faire?
- Et bien, plumez-le et faites-le cuire à thermostat 6.
- Ah bon ! Et qu'est-ce que je fais de la moto ?

Deux asticots se retrouvent dans une pomme :
- Tiens! Je ne savais pas que vous habitiez le quartier!

Une mère dit à son garçon:
-N'oublie pas que nous sommes sur terre pour travailler.
- Bon, alors moi, plus tard je serai marin !

Je suis inquiet, je vois des points noirs.
- Tu as vu l'oculiste?
- Non, des points noirs !

Humourignal

L'inukshuk ; symbole d'espoir, d'amitié et de fraternité

Julianne Mayer
jy_mayer@laurentienne.ca

« Pile de roches » ou « point de repère »? Vous avez sans doute déjà remarqué sur l'autoroute différentes interprétations des statues formées d'empilement de pierres qu'on nomme inukshuk. Ce terme est un mot inuktitut formé de deux morphèmes; *inuk* qui signifie « être humain » et *shuk* qui signifie « ce qui a la capacité d'agir comme un être humain ».

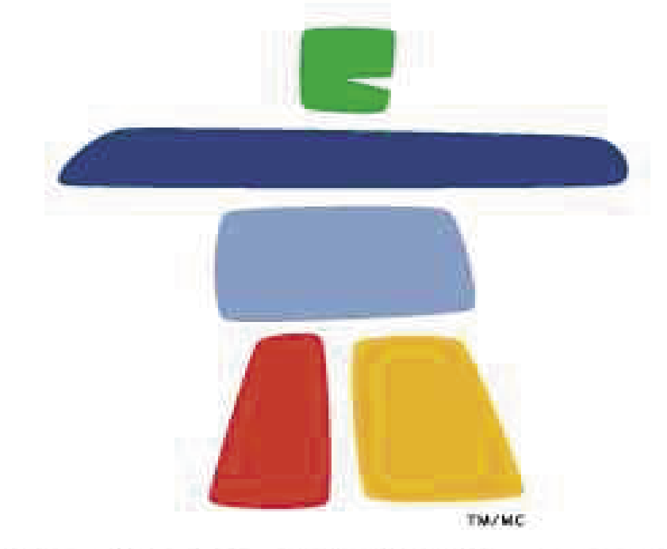
C'est en 2005 que l'emblème officiel des XXIes Jeux olympiques de 2010 a été dévoilé où nous trouvons une représentation contemporaine d'un inukshuk.

Comme fonction, ce monument, à l'image de l'être humain, jouait un rôle important chez les Inuits lors de la chasse traditionnelle du caribou. Autrement dit, ce monument offrait aux chasseurs traditionnels deux services importants. Il pouvait à la fois attirer les caribous et créer un endroit de cachette pour les chasseurs armés d'arcs et de flèches. De même, l'inukshuk avait une fonction de point de repère pour les voyageurs qui parcouraient l'immense territoire de neige et de glace du Grand Nord. Cela dit, l'inukshuk pouvait signaler une réserve de nourriture ou encore, marquer les limites d'un territoire.

L'usage actuel de ce symbole a naturellement subi des transformations, mais il offre toujours des thèmes qui peuvent être considérés par abstraction lors de sa représentation. C'est à la fin des années 1990 que ce symbole a figuré sur le drapeau du nouveau territoire canadien Nunavut. Naturellement, c'est à ce moment que l'inukshuk s'est peu à peu taillé une place comme symbole des Inuits.

C'est en 2005 que l'emblème officiel des XXIes Jeux olympiques de 2010 a été dévoilé où nous trouvons une représentation contemporaine d'un inukshuk. Ce symbole est reconnu comme symbole d'amitié, d'espoir et d'accueil fraternel. En langue inuite, le logo des Jeux 2010 a été nommé « Ilanaaq », terme qui désigne « ami ». « L'inukshuk traditionnel était le résultat du travail d'un groupe dont l'objectif commun était de léguer un héritage aux générations à venir. Les pierres qui composent l'inukshuk sont appuyées les unes sur les autres et contribuent, par leur union, à l'équilibre de la structure. L'Ilanaaq repose donc sur l'entraide et le travail d'équipe, tout comme les Jeux. Tel est le message des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. » (Source : www.canada2010.gc.ca)

L'Ilanaaq repose donc sur l'entraide et le travail d'équipe, tout comme les Jeux.





Jean-Marc Dalpé

Kaytlan Larabie
kx_larabie@laurentienne.ca

Jean-Marc Dalpé a étudié le théâtre à l'Université d'Ottawa où il obtient un baccalauréat. Dalpé a reçu le *Prix du Nouvel-Ontario* en 1988 et le Prix du Gouverneur général du Canada pour sa pièce *Le Chien*. Il a de nouveau reçu le Prix du Gouverneur général du Canada en 1999 pour sa pièce *Il n'y a que l'amour* et encore en 2000, pour son roman *Un vent se lève qui éparpille*.

Delirium Timmins

Je téléphone à Timmins
Timmins répond
C'est un gars qui veut traduire
Mes livres en anglais
Il parle très lentement comme
Tous les anglais qui parlent français
Il parle très lentement comme s'il
Venait juste de se faire
Opérer au cerveau et qu'on
L'avait replacé un peu
Croche
Je lui explique que je suis
Presque dans la rue et pourrait-il
Raccrocher et me rappeler tout de
Suite mais il continue
Blablabla blablabla
Polluant ma langue maternelle avec
Toute la candeur d'un réacteur
Candu
Il a fait ci il a fait ça
Il a travaillé un an sur
Lance et Compte
Il a travaillé à Stratford
(merde c'est un acteur)
et maintenant il explique aussi
lentement que possible
ils m'ont donné une belle job payante
au Nothern College de Timmins Ontario
et j'ai trouvé vos livres à la
bibliothèque et
je trouve ça très beau et je voudrais
les traduire
je lui répète avec la patience d'un poète ma situation
financière :
moi-téléphone-loyer=rue
Ah la bohême!... il réplique
Moi aussi j'ai été un artiste
J'ai même fait du stand- up

SUDOKU129

Les grilles les plus populaires au monde!

Pour compléter la grille, vous devez avoir les chiffres de 1 à 9 dans toutes les cases, à la fois verticalement et horizontalement.
Bonne chance!

6					2	9		3
			3			4		
	2		1					6
		1		6				7
		6	7		8	1		
7				2		6		
1					5		4	
		3			7			
8		4	6					2


LA NUIT SUR L'ÉTANG
LE 27 MARS 2010, 20 H 30
AUDITORIUM FRASER
UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
BILLETS : 30 $
Rentrer au bercail
CANO | LES TROIS ACCORDS | TRICIA FOSTER
lanuit.ca
1-705-673-6848
conception graphique: Concepts médiatiquess et l'équipe de La Nuit sur l'étang
Ontario
Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
Greater|Grand Sudbury
Development Corporation
Société de développement
LE LOUP 98.9
LA VOIX DU NORD
Partenaire fondateur
UniversitéLaurentienne
LaurentianUniversity
Patrimoine canadien
Canadian Heritage
The Ontario Trillium Foundation
La Fondation
Partenaire officiel
Collège Boréal
Ontario Arts Council
Conseil des arts de l'Ontario
Le Voyageur
Travelodge
LOUGHEED FUNERAL HOMES
Conseil scolaire public Grand Nord de l'Ontario
Radio-Canada Télévision
TRILLYS
COMMUNICATIONS
TFO
L'Orignal déchaîné
Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
music and film in motion
musique et film en mouvement



Vol. 23 nº6 mercredi 13 janvier 2010

2010.01.02 : Sudbury accueille la flamme Olympique

Alex Baumann : athlète canadien qui a remporté 2 médailles d'or aux Jeux Olympiques à Los Angeles en 1984.

ANCIEN DE LA LAURENTIENNE !!!

Photos: J. Mayer

L'Orignal déchaîné, constitué en personne morale le 23 octobre 2006, est le journal étudiant en français de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser à la communauté laurentienne en français.

L'Orignal déchaîné tire 1 000 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un ordinateur Macintosh G5 et est imprimé chez Journal Printing. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, à divers points de distribution en ville, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné(e)s.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement ainsi que tout exemplaire non distribué doivent se faire envoyer à l'adresse ci-dessous.

Faites-nous parvenir vos commentaires et suggestions aux coordonnées ci-bas.



Le prochain numéro de l'Orignal déchaîné sortira du marais le 3 février 2010.

La date de tombée sera le 28 janvier 2010.
Les Orignaux attendent ta collaboration !

304 Centre étudiant
Université Laurentienne
Sudbury ON P3E 2C6

Téléphone :
(705) 675-4813
Télécopieur :
(705) 675-4876
Courriel :
lorignal@laurentienne.ca

Un dernier coup de cœur et on fonce !

Geneviève Porter
gx_porter@laurentienne.ca

Bienvenue au deuxième semestre de la session d'étude de 2009-2010! Les étudiants de la première année ont enfin pris le tour des choses, tandis que ceux à la maîtrise entreprennent peut-être la rédaction de leur thèse. Pour les étudiants en quatrième année, c'est le dernier semestre de leur baccalauréat. Autrement dit, c'est le dernier 12,5 %. En fait, aujourd'hui, le mercredi 13 janvier, il ne reste que 77 jours jusqu'à la fin des classes. Et ce nombre inclut les fins de semaine ! En semaine, le chiffre me fait encore plus sursauter : 12 semaines… et ce, avec la semaine d'études ! En prenant connaissance de ce chiffre, les étudiants en quatrième année qui ont décidé de faire un essai de spécialisation ou un mémoire peuvent ressentir des sentiments de frustration, de joie ou encore, peuvent-ils se demander « Dans quoi me suis-je lancé? »

Et oui, le mémoire c'est vraiment tout un travail de synthèse. Après quatre années d'étude dans un domaine particulier, le mémoire permet à l'étudiant de choisir un thème de son choix pour l'approfondir à sa manière et de diriger sa propre recherche - avec l'aide, bien sûr, d'un professeur. Après tout, le but de l'université, c'est d'approfondir ses connaissances pour toujours aller plus loin ! Aller plus loin, cependant, exige beaucoup plus de temps, de concentration et de détermination que l'on peut imaginer. En fait, le mémoire permet à l'étudiant de se prouver en tant qu'étudiant, puisqu'il peut enfin démontrer tout ce qu'il a appris à travers les années. Et quand on y pense, on apprend beaucoup de choses en quatre ans! Pensez à tous les textes que vous avez rédigés, toutes les lectures que vous avez faites, tous les cours, toutes les présentations orales, toutes les questions que vous avez posées… la vie, c'est un apprentissage continu et l'université permet à notre cerveau de réfléchir et de grandir !

> *En fait, aujourd'hui, le mercredi 13 janvier, il ne reste que 77 jours jusqu'à la fin des classes.*

On peut dire que rédiger un mémoire, c'est vraiment une folie! Ça peut devenir une passion, c'est-à-dire l'objet d'une relation amoureuse, mais aussi de désespoir, et ceci, tout en même temps. Se retrouver seul devant une feuille blanche, la tête plein d'idées, mais un peu éparpillées… on se demande, où commencer? Ce n'est pas évident de partir à zéro et enfin, avoir tout le pouvoir au monde de créer, oui de créer, un document qui n'a jamais avant été publié. Il faut dire que c'est toute une opportunité. Devenir auteur d'un sujet qui nous tient à cœur, qui nous passionne, que nous avons en effet, étudié pendant quatre ans de notre vie. C'est ça « un mémoire ». Il faut célébrer et savourer chaque moment. Chaque minute en solitude à la bibliothèque, chaque soir embarré dans notre chambre, chaque paragraphe que nous devons retravailler au moins vingt fois. Oui, savourons ces moments précieux ! Car, en 77 jours, nous, chers étudiants de quatrième année, auront terminé cette folie. La seule preuve sera un livret entre 50 et 100 pages qui se retrouvera dans les archives de la bibliothèque Desmarais. Peut-être que dans 5, 10, 15, même 20 ans, nous pourrions faire un petit tour à la bibliothèque et sortir ce beau livre et toute la folie non seulement sa rédaction, mais aussi de toutes nos heures d'étude depuis la première année, feront surface. Nous pourrons ressentir la fierté et la joie qu'apporte l'accomplissement d'un tel projet!

Les études universitaires sont souvent pénibles, mais en même temps, on peut en être très fiers! Que ce semestre soit votre premier ou votre dernier, j'espère que vous en jouissez. Un dernier coup de cœur pour tous les étudiants! On est capable ! Et n'oubliez pas, seulement 77 jours avant les examens ! Foncez !

Coin de la présidente

Brigitte Dupuis,
Présidente de l'AEF
ba_dupuis@laurentienne.ca

Chers étudiantes et étudiants francophones,

Bienvenue à tous ceux qui nous reviennent pour un deuxième semestre, ainsi qu'aux nouveaux qui nous arrivent. J'aimerais vous souhaiter une bonne et merveilleuse nouvelle année et du succès dans vos études. J'espère que vous avez passé de belles vacances bien méritées.

L'année 2010 promet d'être une année formidable remplie d'anniversaires. L'AEF vient de célébrer son 35e anniversaire en 2009 et maintenant c'est au tour de plusieurs de nos partenaires. D'abord, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), créée en 1910, célèbre son 100e anniversaire cette année. Le Carrefour francophone célèbre son 60e anniversaire. L'Université Laurentienne célèbre son 50e anniversaire. Le Collège Boréal célèbre son 15e anniversaire. Enfin, le drapeau franco-ontarien célèbre son 35e anniversaire.

Alors à quoi pouvez vous attendre de l'AEF en 2010? Nous allons continuer à faire une soirée cinéma par mois. Il y aura un carnaval d'hiver rempli d'activités en début février. En mars, il y aura les élections du Conseil des délégués de l'AEF. Le 27 mars, nous allons célébrer le 50e de l'Université Laurentienne à la Nuit sur l'étang qui revient au bercail. Et enfin, nous allons tenir l'Assemblée générale annuelle de l'AEF en fin mars. Tous les détails de nos activités seront affichés sur le tableau d'affiche à l'extérieur du bureau de l'AEF, sur notre site web www.monaef.ca et envoyés par courriel à tous nos membres.

Si vous voulez vous impliquer au sein de votre association étudiante, venez nous voir. Nous cherchons encore des étudiantes et des étudiants engagés au Conseil des délégués 2009-2010. Les postes suivants sont disponibles :

Président(e) d'assemblée
Délégué(e) à la faculté des sciences sociales
Agent(e) de communication
Délégué(e) aux affaires hors campus
Délégué(e) à la faculté de management
Délégué(e) aux affaires des résidences

Si vous êtes intéressés, passez par le bureau de l'AEF ou envoyez un courriel à aef@laurentienne.ca. Bonne session et bon succès !

Bibliothèque J.N. D.

La bibliothèue Desmarais présente dese nouveaux services pour simplifier les vies occupées!

Un nouveau système de prêt automatique (voir photo ci-dessous) permet aux individus d'emprunter des documents sans faire la queue au comptoir du prêt. Le système est situé au 2ème étage près de la photocopieurs. Essayez-le la prochaine fois que vous voulez faire un empruntez à la bibliothèque. Un second système sera bientôt installé au 3e étage

Un nouveau lecteur de microtexte permet aux utilisateurs de transmettre par courriel, de photocopier ou de faire un copie et coller un texte à partir des divers formats de microtexte. Deux de ces machines ont été achetées. La première sera prête à compter du 14 janvier.

Modification des heures de la bibliothèque pour ce semestre. Après avoir analysé l'utilisation de la bibliothèque, de minuit à 1 h, nous avons déterminé que l'utilisation n' était pas assez grande pour justifier l'ouverture de l'édifice . Donc, à compter du 4 janvier, 2010, les heures d'ouverture seront

Lundi au mercredi - 8 h 30 à 24 h
Jeudi - 8 h 30 à 23 h
Vendredi - 8 h 30 à 21 h
Samedi - 12 h à 19 h
Dimanche - 12 h à 24 h



Finie la période de grâce : cellulaire au volant

Mathieu R. Ansell
mx_ansell@laurentienne.ca

Le 26 octobre dernier, le gouvernement de l'Ontario a légiféré en vue d'interdire aux conducteurs de véhicule automobiles l'utilisation des téléphones cellulaires. Désormais, les conducteurs qui circulent sur les routes de la province ne peuvent parler au téléphone cellulaire, à moins d'utiliser le mode mains libres. Nouvelle loi qui vise à accroître la sécurité routière puisque, selon maintes études, telle que celle de Transports Canada, on estime qu'un « ensemble considérable de preuves indique que l'utilisation du téléphone cellulaire au volant nuit à la conduite automobile et que cette distraction augmente grandement les risques de collision » (Transports Canada). Le risque est réel selon l'étude : un conducteur qui tient son téléphone en conduisant est quatre fois plus susceptible de causer un accident. Le risque est multiplié par 23 si le conducteur compose un numéro ou un message à l'aide du clavier de son appareil (Radio-Canada).

La nouvelle loi imposée par la province peut-elle espérer corriger le tir? La province de Terre-Neuve-et-Labrador a été la première en 2003 à légiférer dans le domaine et, depuis, affiche un bilan positif de cette politique. Quelques années après l'interdiction des cellulaires au volant sans dispositif mains libres, Terre-Neuve affirmait avoir arrêté 831 personnes en vertu de cette loi. Affichant une chute du nombre d'accidents de la route de 8% dans la province, la contre-mesure semble produire des résultats plutôt positifs.

Le risque est réel selon l'étude de Transports Canada : un conducteur qui tient son téléphone en conduisant est quatre fois plus susceptible de causer un accident.

Cependant, si le risque est quantifiable et le pronostique de l'interdiction des cellulaires au volant est positif, cette nouvelle loi fait face au défi commun à nombreuses lois lors de leurs premiers balbutiements : c'est-à-dire sera-t-elle respectée? C'est une occurrence quotidienne qu'une loi soit enfreinte sans aucune conséquence : un individu peut enfreindre une loi qu'il estime d'une niaise importance tout en estimant être dans son bon droit de le faire. Un tel jugement est d'autant plus délicat dans le cas d'un règlement de la route, car plus d'un circule sur les routes. Dès lors, est-ce un devoir de respecter cette loi? Dans le cadre de la loi positive garantie par l'autorité publique, il faut donc noter que celle-ci n'existe qu'à la condition que les individus y obéissent : mon droit de circuler librement sur les routes est corrélatif à mon devoir de respecter les règlements de la route qui rendent cet acte possible pour moi et pour les autres. Suivre ou non la loi interdisant les cellulaires ne peut donc être pensé comme une revendication purement individuelle : elle existe car le Code de la route entier est respecté. Cette loi comme les autres est étroitement liée au devoir : je la rends possible par le respect des normes. Le conducteur doit à tous ceux qui empruntent les routes de respecter des lois qui garantissent sa libre circulation et la sécurité de tous.

Toutefois, en vue de la sécurité routière et d'une attitude active d'obéissance, le bilan est également positif pour l'automobiliste qui honore cet ajout au Code de la route.

Cela dit, en pratique les règlements de la route ne sont pas toujours suivis au pied de la lettre et c'est souvent un pied pesant qui mènera l'automobiliste au-dessus du maximum prescrit au risque d'obtenir une contravention de vitesse et devoir se déplacer à pied. Toutefois, en vue de la sécurité routière et d'une attitude active d'obéissance, le bilan est également positif pour l'automobiliste qui honore cet ajout au Code de la route. À noter aussi que pour le citoyen-automobiliste qui hésite toujours, un incitatif financier s'ajoute : des contraventions pouvant atteindre jusqu'à 500$ seront données aux conducteurs contrevenants au règlement dès le 1er février (Radio-Canada).

Références : - Transports Canada. Étude sur les observations liées à l'utilisation du téléphone cellulaire par les conducteurs de véhicules légers en 2006 et 2007.

- Radio-Canada. Interdiction en vigueur le 26 octobre. Mercredi 30 septembre 2009.

Le Nord de l'Ontario au cœur du documentaire web PIB



L'équipe de rédaction de l'Orignal déchaîné
lorignal@laurentienne.ca

« Aujourd'hui, nous avons 1 294 familles d'inscrites » raconte **Rick Young**, président de la banque alimentaire de Timmins. Et la liste des bénéficiaires continue d'augmenter de jour en jour, selon ce que Young voit de ses propres yeux. Un constat sans précédent, tout comme d'autres données humaines saisissantes sur le Nord de l'Ontario, que l'on peut découvrir sur le site du documentaire Web PIB (http//pib.onf.ca).

Produit par l'Office national du film du Canada, **PIB – L'indice humain de la crise économique canadienne**, est un projet ambitieux, lancé en septembre 2009, qui documente la manière dont les Canadiens vivent la crise économique actuelle. Le Nord de l'Ontario, qui a été durement touchée au cours de la dernière année, y tient une place de choix.

Contrairement aux documentaires traditionnels destinés à être projeté en salles ou à la télé, PIB a été entièrement conçu pour Internet. Jusqu'en septembre 2010, les internautes peuvent suivre, en films, les histoires d'une quinzaine d'hommes et de femmes d'un peu partout au pays, et une foule d'essais photographiques réalisés au fil des saisons dans les communautés de régions plus éloignées. Le site s'enrichit à raison de 5 films par semaine et montre des réalités parfois très dures, mais sans jamais tomber dans le misérabilisme. « PIB s'enrichit et se construit de jour en jour, au gré des films et des réactions des internautes. Il y a de beaux modèles de persévérance et de créativité à découvrir. Des personnages flamboyants et attachants aussi! Les Ontariens du Nord sont d'ailleurs invités à venir déposer et partager leurs propres témoignages sur notre site. C'est une œuvre évolutive et collective », explique Marie-Claude Dupont, productrice de PIB.

On retrouve déjà plusieurs essais photographiques réalisés dans les communautés de Timmins, Iroquois Falls et bientôt Sudbury. Le photographe Renaud Philippe, qui avait déjà sillonné la région en août dernier, a fait une deuxième incursion dans le quotidien des gens d'ici en décembre. Outre l'essai photo sur la banque alimentaire de Timmins, on peut dès aujourd'hui visionner deux essais dans lesquels des retraités d'AbitibiBowater à Iroquois Falls témoignent de leur vulnérabilité financière, alors que leur caisse de retraite a été radicalement amputée par leur ancien employeur.

Trois nouveaux essais photos consacrés à Sudbury seront bientôt disponibles sur pib.onf.ca en janvier et en février.

Il est à noter que les internautes peuvent non seulement réagir aux films et essais photos produits par l'ONF. Ils peuvent soumettre leurs propres œuvres. Le site Web est ouvert aux vidéos et photos en lien avec la crise. C'est donc un rendez-vous !

Source: http://pib.onf.ca

Crédits photos : Renaud Philippe

Légende photo 1: Retraité - Iroquois-Falls. Légende photo 2 : Timmins - Banque alimentaire.

Astuces écolo : Maison écolo !

Janelle Giroux

Voici une liste d'astuces écologiques simples à réaliser à la maison. Les répercussions sur l'environnement sont soulignées.

- Moins de chauffage pour sauver les récifs coralliens!

En hiver, baisse le thermostat avant de te coucher (18 °C) et glisse-toi sous une bonne couette!

Moins de chauffage, c'est moins de consommation d'énergie, donc moins de gaz à effet de serre et moins de réchauffement climatique. Le réchauffement climatique fait monter la température de l'océan et tue des milliers de récifs coralliens à tous les ans.

Les récifs coralliens sont essentiels à l'équilibre biologique des mers : plusieurs espèces marines en dépendent pour se nourrir, se reproduire, s'abriter.

- Fermer l'eau pour conserver la « planète bleue »!

En hiver, baisse le thermostat avant de te coucher (18 °C) et glisse-toi sous une bonne couette!

Pendant que tu te brosses les dents ou tu te laves les mains, ne laisse pas couler l'eau inutilement! En 3 minutes, tu économises 18 litres d'eau!

L'eau occupe une grande partie de la Terre, mais seulement une petite partie est utilisable par les humains. Mais les industries et les villes polluent de plus en plus l'eau. Un jour, les humains risquent de se battre pour en obtenir…

- Une toilette à double commande pour économiser l'eau!

Installe une double commande (3 ou 6 litres) pour éviter une chasse d'eau de 6 litres à toutes les fois.

Au Canada comme dans plusieurs autres pays riches, seulement 1 % de l'eau potable est réellement bue alors que près du tiers se retrouve dans les toilettes! Des solutions plus logiques existent : au Japon par exemple, l'eau de pluie est récupérée pour les toilettes dans certains immeubles.

- Des produits écologiques pour protéger la couche d'ozone!

Achète des produits (déodorant, mousse coiffante, etc.) qui portent le logo de préservation de la couche d'ozone.

En 1985, une partie anormalement mince de la couche d'ozone est découverte au-dessus de l'Antarctique. Depuis, les bombes d'aérosols, les extincteurs et les réfrigérateurs qui contiennent des CFC (chlorofluorocarbones), responsables de l'anomalie inquiétante, sont interdits.

Seulement 1 % de l'eau potable est réellement bue alors que près du tiers se retrouve dans les toilettes!

- OUI à un insecticide naturel et efficace!

Pour un jardin en pleine forme, évite les produits chimiques et découvre la lutte biologique : par exemple, les coccinelles pour débarrasser les rosiers des pucerons.

Les insecticides chimiques, même dans un petit jardin, ont des effets néfastes sur l'environnement : ils provoquent une rupture de la chaîne alimentaire et contribue à une perte de la biodiversité. Plus spécifiquement, ces produits chimiques sont emportés par l'eau de pluie et pénètrent le sol. C'est des réserves souterraines que provient l'eau potable : une fois contaminées, ces réserves ne sont plus utilisables. Les insecticides chimiques tuent non seulement les insectes rongeurs, mais aussi d'autres insectes bénéfiques (qui mangent les insectes nuisibles), les micro-organismes du sol et les éléments nutritifs indispensables à la croissance des plantes.

Cette année, célébrons le 35e anniversaire du drapeau franco-ontarien !

aef 35e

Le drapeau franco-ontarien manifeste la solidarité des franco-ontariens et franco-ontariennes et leur volonté irrévocable d'occuper en Ontario la place qui leur revient dans les secteurs économique, politique et culturel. Monsieur Gaétan Gervais, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne avait conçu le projet de concert avec un groupe d'étudiants dont Jacqueline England, qui a cousu le drapeau, Michel Dupuis, Don Obonsawin et Yves Tassé. Le drapeau franco-ontarien a été officiellement hissé pour la première fois à Sudbury le 25 septembre 1975 à l'Université de Sudbury. Il a été officiellement reconnu par le gouvernement de l'Ontario comme étant le symbole de la communauté francophone le 21 juin 2001. La Ville du Grand Sudbury hisse en permanence le drapeau franco-ontarien le 1er décembre 2006 à l'Hôtel de Ville du Grand Sudbury. Le vert du drapeau est celui de nos étés, et le blanc celui de nos hivers; la fleur-de-lis traduit notre appartenance à la francophonie mondiale, mais la fleur-de-trille nous identifie en même temps comme Ontariens et Ontariennes à part entière.

Source: http://www.acfosudbury.ca/drapeau.html

Soyons fiers !

35ième anniversaire de l'AEF
1974 - 2009





Dévoilement du drapeau franco-ontarien.



50ième anniversaire de l'Université Laurentienne
1960-2010

La voix des étudiants francophones de l'UL

VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP



Danielle Jodouin - 2e année - Commerce

Ma résolution, c'est de rester active en allant au gym plus souvent !



Kim Sigouin - 1ère année - Promotion de la santé

Je ne me suis pas fixée de résolutions car je ne peux jamais les maintenir. Je vais déjà au gym donc je n'ai rien à changer.



Tom Hums - 1ère année - Éducation sportive

Cette année, je vais me trouver une blonde.



Dave Ghent-Kyle - 1ère année - Kinesthésie

Ma résolution pour l'année 2010, c'est d'aller en classe fidèlement!



Rachel Alexander - 1ère année - Promotion de la santé

Aller au gym plus qu'une fois par mois! Je suis déjà allée deux fois cette semaine.



Gilles Guérin - 2e année - Génie minier

Je ne fais jamais de résolutions car je n'y pense vraiment pas. Si je devais choisir quelque chose, ce serait de rester en bonne forme et de faire plus d'exercices. Aussi, travailler fort à l'école !

Une nouvelle année est souvent jugée comme étant le moment idéal pour faire des changements positifs dans sa vie. Que ce soit rester en bonne santé en bien s'alimentant, en faisant de l'exercice ou en arrêtant de fumer ou même passer plus de temps avec sa famille, les résolutions ont toujours un objectif précis : celui de devenir une habitude de la vie quotidienne. Saviez-vous que ça prend 28 jours pour qu'une action devienne une habitude ? Donc poussez-vous pendant un mois et vous pourriez faire des changements permanents dans votre vie !

Bonne chance !



VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP-VOX POP

Les effets du programme RIDE lors des fêtes

Sonia Cyr
sx_cyr@laurentienne.ca

Lors des fêtes, les gens s'unissent, célèbrent et veillent avec leurs amis, leur famille et leurs collègues. L'alcool est souvent servi à ces rassemblements. Malheureusement, certaines personnes choisissent, après avoir consommé de l'alcool, de conduire chez elles au lieu de faire appel à taxi, au programme Nez rouge ou à un ami.

La conduite en état d'ébriété est non seulement une infraction criminelle selon notre Code criminel, mais l'acte viole aussi le Code de la route de l'Ontario.

Les statistiques démontrent qu'au Canada, environ deux mille cinq cent personnes meurent par année suite à l'ivresse au volant.

Programme RIDE durant la période des fêtes 2009 (le 27 novembre 2009 au 2 janvier 2010)

Détachement	Véhicules vérifiés	Suspensions de fourchette avertissement	Suspensions administratives de permis de conduire (suspension de 90 jours)	Personnes accusées (affaibli plus de 80 mg ou refus)	Autres accusations (CC, HTA, LLA)*
Région du Centre	136,241	104	95	50	1,112
Région du Nord-Ouest	68,215	32	28	32	156
Région de l'Est	149,073	128	48	27	756
Région du Nord-Est	121,579	49	37	34	435
HSD-GTA	133,024	149	69	50	481
Région de l'Ouest	329,861	106	55	35	636
HSD-Provinciale	95,226	64	53	42	893
Total	1,033,219	632	385	270	4,469

*CC - Code criminel, HTA - Code de la route, LLA - Loi sur les permis d'alcool (Police Provinciale de l'Ontario, *Programme RIDE pour la période des fêtes*, Gouvernement de l'Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009 [en ligne]. Disponible sur : http://www.opp.ca/ (le 3 janvier 2010)

Le Code criminel stipule qu'une personne commet une infraction criminelle si elle « conduit un véhicule à moteur, un bateau, un aéronef ou du matériel ferroviaire, ou aide à conduire un aéronef ou du matériel ferroviaire, ou a la garde ou le contrôle d'un véhicule à moteur, d'un bateau, d'un aéronef ou de matériel ferroviaire, que ceux-ci soient en mouvement ou non, lorsqu'elle a consommé une quantité d'alcool telle que son alcoolémie dépasse quatre-vingts milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang ». Toutes personnes qui sont reconnues coupables de cette infraction peuvent perdre leur permis de conduire, être obligés de payer une amende et être passibles d'une peine d'emprisonnement. Selon le Code de la route de l'Ontario, il y a violation du Code si le taux d'alcoolémie de l'automobiliste est entre cinquante et quatre-vingts milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. L'individu accusé de cette violation aura une Suspension de fourchette d'avertissement, c'est-à-dire qu'il perdra son permis de conduire pendant soit trois, sept ou trente jours, de plus, il aura à payer une amende entre cinq mille et cinquante mille dollars.

Chaque année, plusieurs personnes meurent à cause d'un automobiliste qui conduit en état d'ébriété. Les statistiques démontrent qu'au Canada, environ deux mille cinq cent personnes meurent à tous les ans suite à l'ivresse au volant. De plus, cinquante pourcent des accidents mortels sur la route sont causés par des automobilistes intoxiqués. C'est pour cette raison que les policiers, avec l'aide de la Cour suprême du Canada et des gouvernements provincial et fédéral, ont fondé le programme RIDE (c'est-à-dire un barrage routier qui permet aux policiers d'intercepter tous les automobilistes, afin de déterminer si ces derniers ont consommé de l'alcool ou non). Cette année, la Police provinciale de l'Ontario, lors du temps des fêtes, a effectué le programme RIDE partout en Ontario. Grâce au Sergent Chamberlain de la Police provinciale de l'Ontario, nous avions eu accès à un tableau de données qui indiquent les régions où le programme fut pratiqué ainsi que les résultats du programme dans la province.

Cinquante pourcent des accidents mortels sur la route sont causés par des automobilistes intoxiqués.

Le tableau démontre qu'entre le 27 novembre 2009 et le 2 janvier 2010 plus d'un million d'automobilistes furent interceptés, lors du programme RIDE. Six cent trente-deux personnes ont reçu des Suspensions de fourchette d'avertissement puisque leur taux d'alcoolémie était entre cinquante et quatre-vingts milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. Trois cent quatre-vingt-cinq personnes ont reçu des Suspensions administratives de permis de conduire, ce sont des suspensions de permis de conduire normalement effectuées auprès des récidivistes qui ne respectent pas ce règlement en vertu du Code de la route de l'Ontario. Finalement, deux cent soixante-dix personnes ont été accusées de l'infraction criminelle de conduite en état d'ébriété, c'est-à-dire qu'elles avaient un taux d'alcoolémie de quatre-vingts milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang ou plus. Bref, 0,1% des automobilistes interceptés lors des fêtes conduisaient en état d'ébriété, soit en vertu du Code criminel, soit en vertu de Code de la route de l'Ontario.

Selon les optimistes, cela est un taux très minime si on le compare avec le taux d'automobilistes qui n'ont pas consommé d'alcool avant de conduire.

Selon les optimistes, cela est un taux très minime si on le compare avec le taux d'automobilistes qui n'ont pas consommé d'alcool avant de conduire. Toutefois, si on observe les chiffres qui démontrent le nombre de personnes qui sont tuées annuellement à cause de l'ivresse au volant, on s'aperçoit qu'un seul automobiliste qui conduit après avoir consommé de l'alcool, c'est trop!

LES CRIMES NON RÉSOLUS EN ONTARIO

Le meurtre de Koo Koo le Clown

Sonia Cyr
sx_cyr@laurentienne.ca

Randy Rankin, un résident de la région de Morewood Ontario, âgé de 47 ans, a été assassiné dans sa maison le 12 février 2007. Le meurtrier a tiré Rankin par la fenêtre du sous sol de la maison de ce dernier avec un fusil. Les policiers n'ont trouvé aucune preuve pour identifier l'assassin. Toutefois, les policiers ont constaté que Rankin était un amuseur d'enfant qui avait le sobriquet de « Koo Koo le Clown ». De plus, la victime était un enthousiaste pour le site web du Rideau-Carleton Raceway (un site web pour les courses de chevaux). Il avait comme objectif de prouver que les courses étaient forfaitaires. En 2004, il avait cédé à la Commission des courses de l'Ontario des preuves qui démontraient que certaines courses étaient forfaitaires. La Police provinciale de l'Ontario demande à toutes les personnes ayant des renseignements sur le meurtre de Randy Rankin de communiquer avec elle au 1-888-310-1122.

Toutefois, les policiers ont constaté que Rankin était un amuseur d'enfant qui avait le sobriquet de « Koo Koo le Clown ».

Accordons-nous

Miranda McKenzie
mx_mckenzie@laurentienne.ca
Le centre de rédaction de l'Université Laurenteinne

Quand nous écrivons des textes en français, nous devons tenir compte de diverses règles de grammaire. En particulier, il est important de savoir comment accorder les participes passés (une forme verbale conjuguée au sein d'un temps composé). Heureusement, il y a trois règles de base que nous devons connaitre afin de pouvoir écrire correctement un texte contenant des participes passés.

En premier lieu, il y a l'accord des participes passés employés seuls, c'est-à-dire sans auxiliaire. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

Ex. Les lettres **écrites** en espagnol étaient incompréhensibles.

Le pain, **placé** sur la table, a été dévoré par tous les invités.

Deuxièmement, il y a l'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire être. Ceux-ci s'accordent en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Ex. Josée et Marie sont **allées** au cinéma vendredi soir.

Simon est **parti** en voyage pour deux semaines.

La lettre a été **écrite** par Jean.

En dernier lieu, il y a l'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire avoir. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le complément direct lorsqu'il est placé avant le verbe.

Ex. Nous avons placé les fleurs que nous avons **cueillies** dans un vase.

Ces films, je les ai déjà **vus**.

Si le complément direct est placé après le verbe ou s'il n'y a pas de complément direct, le participe passé reste invariable.

Ex. Nous avons **cueilli** les fleurs du jardin.

Jean a **écrit** la lettre.

Les enfants **ont mangé**.

Il est donc vital de garder en tête ces trois règles de base afin de pouvoir mieux rédiger un texte en français. Il est cependant important de noter qu'il existe aussi quelques règles spécifiques pour l'accord des participes passés, comme avec les verbes pronominaux ainsi que certains cas spéciaux. C'est pourquoi il faut utiliser le logiciel Antidote pour la révision des textes et prendre un rendez-vous avec un conseiller en rédaction pour s'assurer que le travail soit de qualité.

Pour la prise de rendez-vous, vous pouvez vous rendre au local 30-250 du Carrefour d'apprentissage de la bibliothèque J.-N. Desmarais ou communiquer avec :

William Breton
Téléphone :
(705) 675.1151, poste 1070
Courriel:
wbreton@laurentienne.ca

Le Centre des Femmes de l'Université Laurentienne vous invite !

Le Centre des femmes de l'Université Laurentienne est maintenant ouvert. Oui, nous avons ouvert la porte un peu tard, mais nous sommes très excités pour le terme d'hiver. Le centre qui est désigné pour les femmes seulement, aura une petite fête de 11h à 15h le lundi le 11 janvier, 2010. On vous invite à venir nous voir et à manger des amuse-gueules, et prendre du thé ou un café.



Venez chercher vos moules!

Chères femmes de l'Université Laurentienne,

Il y a actuellement une grande collection de moules de corps au Centre des femmes. Le collectif a décidé que nous devions mettre de l'ordre au centre. Toutes les moules devront être ramasser avant le 12 janvier 2010.Venez ramasser votre moule avant cette date. Le centre est ouvert de 10h à 16h du lundi au jeudi et de 10h à 13h le vendredi. Merci pour votre coopération.

Pour plus d'informations, envoyez un couriel à women_centre@laurentienne.ca ou communiquer avec le centre au 673-6598.